

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 21 avril 2010

sous la Présidence de Madame Annie MUMENTHALER

**Préavis 04/2010 Bd de la Forêt - Réfection de la chaussée - Tronçon
Valvert - Carrefour Rosiaz**

Le Conseil communal de Pully

vu le préavis municipal N°4-2010 du 10 mars 2010,
vu le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire,
vu le préavis de la Commission des finances,

décide

1. d'adopter le projet de réfection de la chaussée au Bd de la Forêt (tronçon Valvert - carrefour de la forêt) ;
2. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 300'000.00 TTC destiné à couvrir les frais nécessaires à la réalisation de ces travaux. Ce montant est à prélever sur les disponibilités de la bourse communale ;
3. d'autoriser la Municipalité à procéder à l'amortissement amendé de ces dépenses par annuités égales sur 6 ans au maximum et comptabilisées dans les comptes de la commune pour le réseau routier.

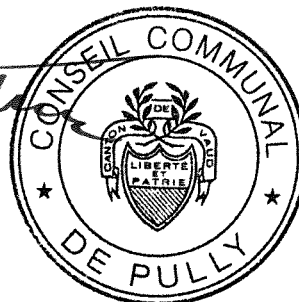
Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

La présidente

La secrétaire



Annie MUMENTHALER



Jacqueline VALLOTTON